



PROVINCE DE QUÉBEC
CIRCONSCRIPTION DE BROME-MISSISQUOI
VILLE DE BROMONT

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2005

ORDRE DU JOUR

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2005
- 2. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**
- 2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 21 MARS 2005
- 3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
- 3.1 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE MARS 2005
- 3.2 DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS DE CONSTRUCTION DU MOIS DE MARS 2005
- 3.3 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS ET DU RAPPORT DES VÉRIFICATEURS, EXERCICE FINANCIER 2004
- 3.4 DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2003 ET 2004 DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE BROMONT DÉPOSÉS PAR MONSIEUR PIERRE HENRI, DIRECTEUR
- 4. AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**

5. AVIS DE MOTION, DISPENSE DE LECTURE ET PROJET DE RÈGLEMENT

- 5.1 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 877-2003, TEL QU'AMENDÉ, DE FAÇON À AJOUTER DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX PARCS, TERRAINS DE JEUX ET MAINTIEN D'UN ESPACE NATUREL
- 5.2 DISPENSE DE LECTURE LORS DE L'ADOPTION DES PROJETS DE RÈGLEMENT ET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 877-02-2005 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 877-2003, TEL QU'AMENDÉ, DE FAÇON À AJOUTER DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX PARCS, TERRAINS DE JEUX ET MAINTIEN D'UN ESPACE NATUREL »
- 5.3 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 877-02-2005 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 877-2003, TEL QU'AMENDÉ, DE FAÇON À AJOUTER DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX PARCS, TERRAINS DE JEUX ET MAINTIEN D'UN ESPACE NATUREL »
- 5.4 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003, TEL QU'AMENDÉ, CONCERNANT LES ZONES H01-165, C04-406, H04-407 ET C04-420 DE MÊME QUE CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT
- 5.5 DISPENSE DE LECTURE LORS DE L'ADOPTION DES PROJETS DE RÈGLEMENT ET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 876-12-2005 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003, TEL QU'AMENDÉ, CONCERNANT LES ZONES H01-165, C04-406, H04-407 ET C04-420 DE MÊME QUE CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT »
- 5.6 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 876-12-2005 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003, TEL QU'AMENDÉ, CONCERNANT LES ZONES H01-165, C04-406, H04-407 ET C04-420 DE MÊME QUE CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT »
- 5.7 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT D'UNE SOMME DE DEUX CENT DEUX MILLE CINQ CENTS DOLLARS RALATIVEMENT À LA CONSTRUCTION D'UN SITE DE NEIGES USÉES

6. RÈGLEMENTS

- 6.1 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 876-11-2005 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003 ET VISANT À AUTORISER LE DÉCOLLAGE ET L'ATERRISSAGE D'HÉLICOPTÈRES UNIQUEMENT DANS LA ZONE P05-513 ET LORS DE LA TENUE D'UN ÉVÉNEMENT SPÉCIAL

7. AFFAIRES COURANTES

7.1 TRÉSORERIE

- 7.1.1 AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES AU 31 MARS 2005
- 7.1.2 NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER 2005

7.2 TRAVAUX PUBLICS

- 7.2.1 ADJUDICATION DU CONTRAT DE FAUCHAGE DES PELOUSES, DES ÎLOTS DE VERDURE ET DES ESPACES VERTS AUTOUR DES ÉDIFICES PUBLICS

7.3 URBANISME

- 7.3.1 DEMANDE D'ALIÉNATION, DE LOTISSEMENT ET D'UTILISATION À UNE FIN AUTRE QUE L'AGRICULTURE FAITE PAR MONSIEUR OMER CHOINIÈRE ET MONSIEUR JEAN-LUC TREMBLAY

7.4 ASSAINISSEMENT DES EAUX

7.5 LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 7.5.1 CAMP DE JOUR 2005
- 7.5.2 CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE BROMONT
- 7.5.3 PAVILLONS DE SERVICES

7.5.4 BAIL DE LOCATION D'UN LOCAL : C. L. M. GOLF ENR.

7.5.5 SUBVENTION AU CLUB HORTICOLE DE BROMONT

7.5.6 CONCOURS MAISONS FLEURIES 2005

7.6 SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.7 DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE

8. DIVERS

8.1 PARTICIPATIONS FINANCIÈRES À CERTAINS ORGANISMES À BUT NON LUCRATIFS POUR L'ANNÉE 2005

8.2 DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE FAITE PAR LE CLUB DU PATINAGE ARTISTIQUE DE BROMONT

8.3 MÉTÉO MÉDIA : DEMANDE DE PELMOREX VISANT LA MISE SUR PIED DU RÉSEAU D'ALERTE MULTICANAUX (RAM)

8.4 PACTE RURAL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA HAUTE-YAMASKA : PROJET DU « THÉÂTRE DU RANCH JOYAL INC. »

8.5 LETTRE/CONTRAT DE VENTE ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET LE CHÂTEAU BROMONT CONCERNANT LE TOURNOI DE GOLF DE LA VILLE DE BROMONT

8.6 CONTRAT AVEC PERRY CANESTRARI

9. AFFAIRES DU PERSONNEL

10. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

10.1 DÉPÔT DE L'AVIS DE DEMANDE RELATIVE À UN PERMIS D'ALCOOL FAITE PAR 4195590 CANADA INC (RESTO-CLUB DU GOLF DU VIEUX VILLAGE) AUPRÈS DE LA RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX

10.2 DÉPÔT DE L'AVIS DE DEMANDE RELATIVE À UN PERMIS D'ALCOOL FAITE PAR CHÂTEAU BROMONT INC AUPRÈS DE LA RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX

11. VARIA

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

LE GREFFIER

PIERRE SIMONEAU, O.M.A.